



Accusé de réception en préfecture  
001-200063121-20231016-D2023-24-DE  
Date de télétransmission : 16/10/2023  
Date de réception préfecture : 16/10/2023

Département de l'Ain  
Téléphone : 04 79 81 70 18  
E-mail : [mairie@chazey-bons.fr](mailto:mairie@chazey-bons.fr)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 octobre 2023

### Nombre de Conseillers

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois, le 11 octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 04/10/2023.

Etaient présents : Bruno FORT - Sophie GROS - Emile PERRAUD - Cécile MICHAUD - Christian COCHET, adjoints.

Bernard MICHAUD - Julio CASTANEDA - Thierry LEGER - Frédérique MOISSET, conseillers municipaux.

Pouvoir : Francisco MARTINEZ à Julio CASTANEDA.

Absents excusés : Anabelle LEANDRO - Christine LECHON - Marie DICORATO - Patricia JANTET - David COUNORD.

Secrétaire de séance : Bruno FORT

### D 2023- 24

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023 - BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les compétences Eau et Assainissement ont été transférées à la Communauté de communes Bugey Sud au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ce transfert entraîne à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2023 la dissolution et la suppression des budgets Eau et Assainissement.

A la suite des opérations de dissolution, le compte de gestion 2023 établi par le comptable constitue le compte de dissolution, dit compte de gestion à zéro.

À la suite de la présentation par Monsieur le Maire et considérant que ces comptes de gestion de dissolution des budgets Eau et Assainissement n'appellent aucune observation et aucune réserve.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2023 des budgets Eau et Assainissement, appelés compte de dissolution.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les comptes de gestion 2023 des budgets Eau et Assainissement.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,  
Philip LALLEMENT.

